



1. Le projet de budget supplémentaire pour 2017.
2. La notification du FPIC pour 2017.
3. Demande de garantie de prêts par l'EPHAD La Roussane de Monein pour la réhabilitation de la maison de retraite et par la SOEMH pour la réhabilitation de trois logements sociaux (Résidence des Pyrénées à Orthez).

-----

### **1. LE PROJET DE BUDGET SUPPLEMENTAIRE POUR 2017**

Le bureau émet un avis favorable au projet de budget supplémentaire 2017 qui lui est présenté.

### **2. LA NOTIFICATION DU FPIC POUR 2017**

Le bureau émet un avis favorable, à l'unanimité de ses membres présents, aux modalités de prise en charge du FPIC qui lui est proposée et qui a été présentée lors du bureau de la semaine précédente.

### **3. DEMANDE DE GARANTIE DE PRETS PAR L'EPHAD LA ROUSSANE DE MONEIN POUR LA REHABILITATION DE LA MAISON DE RETRAITE ET PAR LA SOEMH POUR LA REHABILITATION DE TROIS LOGEMENTS SOCIAUX (RESIDENCE DES PYRENEES A ORTHEZ)**

La CCLO a été sollicitée pour apporter sa garantie d'emprunt à deux opérations : la réhabilitation de trois logements sociaux par la SOEMH à Orthez et l'extension de l'EPHAD La Roussane à Monein.

Le bureau émet un avis favorable du bureau pour une garantie des prêts SOEMH à hauteur de 100 % et à hauteur de 40 % pour l'EPHAD La Roussane.

-----